Premiers pas pour les propriétaires d'infrastructures de recharge

En tant que propriétaire/gestionnaire d'une infrastructure de recharge, vous devez d'abord créer un compte. Pour ce faire, munissez-vous d'une adresse e-mail. Ce manuel décrit les étapes à suivre pour la configuration avec les données et autorisations pertinentes. Une fois le compte créé, les partenaires d'installation peuvent y accéder à l'aide des profils d'autorisation et activer les stations de recharge.

- Créer un compte et saisir les données de base - Instructions pour les propriétaires d'infrastructures de recharge

Créer un compte et saisir les données de base - Instructions pour les propriétaires d'infrastructures de recharge

Vous êtes administrateur ou propriétaire d'une infrastructure de recharge qui doit être nouvellement connectée à Eponet ?

Bienvenue sur le portail Eponet !

grafik.png

Veuillez créer un nouveau compte pour le nouveau site à l'aide d'une adresse e-mail sur https://portal.eponet.ch

> Comme pour tout compte en ligne, l'inscription s'effectue à l'aide d'une adresse e-mail. Celle-ci ne peut bien sûr être utilisée qu'une seule fois pour un compte. Cela signifie que chaque bien immobilier loué ou STWEG doit avoir sa propre adresse e-mail. L'adresse e-mail de l'administration n'est pas une bonne idée, surtout si vous souhaitez gérer plusieurs biens immobiliers = plusieurs comptes à un moment donné.
>
> Si le bien immobilier ne dispose pas encore d'adresse e-mail, vous pouvez bien sûr créer et utiliser une adresse e-mail gratuite GMX ou similaire.

Vous pouvez vous inscrire sur le portail Eponet.

Toutes les informations sur la création, la suppression ou la modification d'un mot de passe sont décrites dans le chapitre Fonctions du compte du livre « Le portail Eponet ».

> Si votre compte est créé par un partenaire d'installation ou un tiers, vous pouvez lui accorder des droits d'administrateur afin qu'il puisse effectuer toutes ces tâches. Ceci est décrit dans le chapitre Fonctions d'autorisation du livre « Le portail Eponet ». Pour des raisons juridiques, vous devez effectuer ce réglage vous-même.

Mode de paiement : carte de crédit ou facture mensuelle

Afin de pouvoir utiliser les services Eponet, nous vous demandons de définir vos modes de paiement. Vous avez ouvert le compte et, sous « Contacts » sur la page d'accueil, vous pouvez sélectionner le contact de votre compte et enregistrer une carte de crédit
dans l'onglet « Banque ».

Bildschirmfoto 2025-06-30 um 11.07.56.jpg

> Si aucun moyen de paiement valide n'est enregistré, aucune station de recharge, machine, compteur ou employé ne peut être ajouté.

Vous pouvez éventuellement passer à la « facture mensuelle ». Pour ce faire, allez dans Paramètres > Finances > Abonnement et cliquez sur le bouton bleu « Mettre à niveau » :

Bildschirmfoto 2025-06-30 um 11.16.26.jpg

La facturation mensuelle est possible à partir du contrat Business Light. Si vous activez cette option, votre compte sera vérifié et activé pour la facturation mensuelle.

Bildschirmfoto 2025-06-30 um 11.24.26.jpg

Saisie des données pertinentes pour l'exploitation

Coordonnées, numéro de TVA, numéro IBAN pour les paiements, profils de recharge, etc. - Il s'agit de données que vous êtes probablement le seul à connaître. Le plus simple est de saisir ces

données directement dans le compte.

Coordonnées de l'exploitant

Sur la page d'accueil (icône supérieure dans la ligne bleue), vous trouverez vos informations de compte dans le carnet d'adresses sous « Mes contacts ». Veuillez compléter l'adresse sous l'onglet « Adresse ». Cette adresse apparaîtra ensuite sur les reçus de facturation des utilisateurs.

grafik.png

Sous l'onglet « Informations », vous trouverez divers champs qui ne sont pas pertinents pour le fonctionnement courant, mais qui ont plutôt un caractère informatif. Toutefois, si vous êtes assujetti à la TVA, veuillez impérativement cliquer dessus et saisir votre numéro de TVA. Ce numéro de TVA apparaîtra alors sur les reçus :

grafik.png

C'est peut-être le moment idéal pour saisir les données relatives aux paiements. Le lien suivant vous mène au chapitre « Verser le solde / Retirer de l'argent » du livre « Le portail Eponet » - Nous vous recommandons de le configurer dès que possible - vous pouvez bien sûr le faire ultérieurement.

> Pour le démarrage de l'infrastructure de recharge, d'autres données telles que le profil de recharge ou la gestion RFID sont bien sûr également obligatoires. Toutes ces fonctions sont également décrites dans le livre « Le portail Eponet ».

Une fois que vous avez créé le compte et saisi les données, informez le partenaire d'installation ou la tierce personne afin de pouvoir poursuivre la configuration du compte.